VII dimanche de Pâques

(Jn 17, 20-26)

Entre l'Ascension et la Pentecôte, nous sommes invités à nous tourner vers le Père espérant qu'il accomplit la promesse du Fils. Le mot Père est celui qui m'exalte et m'enthousiaste dans l'évangile de ce dimanche. En effet, il est question de la prière sacerdotale ou de la grande prière d'intercession de Jésus. Loin de me focaliser sur le contenu de la prière, je voudrais m'arrêter sur l'objet de cette prière. Jésus de Nazareth s'adresse à Dieu qui est son Père. C'est une révélation importante pour les apôtres mais aussi pour nous. Cette prière est un paradigme qui nous livre la manière de prier de Jésus. Saint Luc nous parle plusieurs fois de Jésus en prière mais sans jamais nous parler du contenu de sa prière sauf à Gethsémani : « Père, si tu veux, éloigne de moi de cette coupe » (Lc 22,42). En revanche, saint Luc nous rapporte Jésus répondant à la question des disciples, « Seigneur, enseigne-nous à prier, comme Jean l'a appris à ses disciples ? » (Lc 11,1-2), en ces : « Quand vous priez, dites : Père ». Jésus nous invite à nous adresser à Dieu comme Père. A la résurrection, le Christ ressuscité disait à Marie-Madeleine : « Je monte vers mon Père et votre Père ».

Si nous appelons Dieu, Père, c'est parce que nous sommes ses fils et ses filles. Saint Paul est celui qui parle souvent cette relation filiale en termes d'adoption filiale : « Nous le savons en effet : la création tout entière gémit dans les douleurs et dans l'enfantement. Elle n'est pas seule : nous aussi, qui possédons les prémices de l'Esprit, nous gémissons intérieurement, attendant l'adoption » (Rm 8, 22-23). Notre adoption a été réalisée en Christ. Il a voulu que nous soyons héritiers et co-héritiers avec lui. Nous recevons l'adoption, nous sommes enfants de Dieu en recevant ce don par la participation à l'état du Fils. C'est le Saint Esprit qui nous offre cette possibilité de devenir et de vivre en enfants de Dieu : « A ceux qui l'ont reçu, à ceux qui croient son nom, il a donné le pouvoir de devenir enfants de Dieu. Ceux-là ne sont pas nés du sang ni d'un vouloir d'homme mais de Dieu » (Jn 1, 12). Jésus parle du don de l'Esprit Saint en ces termes dans l'évangile de ce dimanche : « Et moi, Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée pour qu'ils soient un comme nous sommes UN ». La gloire dont parle Jésus est le Saint Esprit. Le Saint Esprit est celui qui réalise cette unité entre le Fils et nous, entre le Père et le Fils.

La preuve, que le Saint Esprit habite en nous, est l'expérience d'Etienne dans la première lecture. Le martyre d'Etienne révèle que la présence de l'Esprit Saint nous rend réellement fils de Dieu. Lorsque le Saint Esprit rend présent en nous l'amour de Dieu. La prière d'Etienne pour ses bourreaux montre comment la prière de Jésus est effective : « Seigneur, ne leur compte pas ce péché ». La force de pardonner à ceux qui nous font du mal ne peut que venir d'en haut. Etienne aime désormais de l'amour de Dieu qui pardonne tout.

Le martyre d'Etienne montre ainsi que le Père a exaucé la prière de Jésus. Puisque Jésus a prié pour nous aussi, nous devons nous réjouir et recevoir le don du Saint Esprit afin de vivre dans l'unité des enfants de Dieu. L'expérience d'unité découvre d'abord de la rencontre avec Jésus. Après, Jésus nous permet de découvrir qui nous sommes en nous parlant du Père. Enfin, la découverte de la paternité nous conduit à une fraternité. L'expérience fraternelle est cette unité dans la diversité. Nous sommes dans fils et des filles dans le Fils Unique. Demandons au Seigneur de nous aider à préserver cette unité qui est le seul gage de notre témoignage au monde.

Que l'expérience pascale continue toujours d'habiter notre cœur et la féconde entièrement jusqu'à ce nous ayons part à l'arbre de la vie.

Fr. Bernadin Boko, ofmcap
(2 juin 2019, Chapelle des Capucins)